

2020-24

DÉPARTEMENT DU LOT
MAIRIE DE SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT

AR PREFECTURE

046-2146 02963-2020 0922-2020_24-DE
Reçu le 23/09/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2020**

Convocation le 16 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-deux septembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Saint-Vincent-Rive-d'Olt afin de respecter la réglementation en vigueur de lutte contre le COVID19, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

Étaient présents : Messieurs Guillaume BACCON, Jean-Bernard BENAC, Fabrice COURTIOL, Raoul DEBAR, Benoît LAFARGUE, Gérard VAN MARLE et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE, Florence TISSANDIE-VERGNE et Nelly VAN MARLE
Secrétaire de séance : Florence TISSANDIE-VERGNE

**ANNULE ET REMPLACE DÉLIBÉRATION 2020-23, BUDGET LOTISSEMENT
BOUYSSETTE 2020**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que lors de la séance du 19 juin 2020, le budget avait été voté sans prendre en considération la somme de trente-quatre centimes correspondant au report de l'année précédente. Il est donc nécessaire de voter le budget du lotissement Bouyssette.

Sous la Présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire, le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2020 comme suit ;

<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
Dépenses : 34 400.34€	Dépenses : 68 702€
Recettes : 34 400.34€	Recettes : 68 702€

POUR : 11
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT
Le 22 septembre 2020
Le Maire, Raoul Debar

Fait et délibéré en séance publique, le jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 23/09/2020
Le Maire, Raoul Debar

